

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 26 septembre 2017

Question orale d'actualité

Monsieur le Gouverneur,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

La presse s'est fait l'écho de deux rentrées chahutées dans l'enseignement provincial.

A l'école des « Métiers du cheval » à Ghlin, il y a eu une menace de pétition lancée par des élèves et leurs parents suite à l'annonce de déplacements fréquents du Centre provincial vers l'Athénée Jean d'Avesnes. En effet, il semblerait que les élèves soient obligés de suivre les cours de formation théorique à l'Athénée de Mons plutôt que dans l'école des « Métiers du Cheval ».

Cela entraînera à coup sûr des pertes de temps pour les élèves ainsi qu'une présence moins fréquente auprès du cheval dont ils ont la surveillance et avec lequel ils doivent entretenir un lien particulier dans le cadre du projet pédagogique.

Dans le secteur, il existe des écoles renommées qui disposent d'un internat sur place. Cela risque donc de renforcer la concurrence avec le Centre provincial. Nous souhaiterions d'ailleurs être informés du nombre d'élèves qui fréquentent cet établissement.

A la Haute Ecole « Condorcet », ce sont une vingtaine d'étudiants en soins infirmiers qui sont dans l'impasse. Ces étudiants de deuxième année ne savaient pas encore en ce début septembre dans quelle année ils devraient suivre les cours et pire qu'ils risquaient de retomber dans le nouveau système – un allongement des études de 3 à 4 ans et ainsi devoir effectuer quelques années supplémentaires. Leur délit : ne pas avoir obtenu des crédits résiduels de première année, alors qu'ils ont bénéficié d'un passage conditionnel en deuxième.

Les deux situations semblent indiquer une communication peu claire et une façon de mettre les élèves et étudiants devant le fait accompli. Pourriez-vous nous éclairer sur ces deux dossiers et nous communiquer comment ces écoles comptent sortir de cet imbroglio ?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Marc GUILMIN
Conseiller provincial